Envoyé en préfecture le 13/04/2026
Reçu en préfecture le 13/04/2026
Publié le
ID : 035-213502214-20260330-2026037-DE

REPUBLIQUE FRANCAISE

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
Commune de Pléchâtel

Séance du 30/03/2026

Date de la convocation
24/03/2026

Date d'affichage
24/03/2026

Nombres de membre
Afférents au conseil municipal : 23 Présents : 23 Votants : 23

A l'unanimité
Pour : 23 Contre : 0 Abstentions : 0

L'an 2026 et le 30 Mars à 19 heures 30 minutes, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur le Maire,

Présents : Mme ADAM Marie-France, M. ARRAULT José, M. BARBU Guillaume, Mme BEZIN Charlène, M. BRIZARD Philippe, M. CONCHE Philippe, Mme COUÉ Virginie, M. DENIS Bernard, Mme DESHOUX Charline, Mme GÉRARD Michelle, M. HAMON Joël, M. HELIAS Patrick, M. LALESNEL Thierry, M. LAVENIR Guillaume, M. MATRAT Hugues, Mme MORISSET Typhaine, Mme MOUAZAN Régine, Mme NUCITO Gaëlle, M. PERCHER Jean-Jacques, Mme POLIGNÉ Laëtitia, M. ROUSSELOT Sébastien, Mme SAULNIER Elise, Mme TEILLARD Stéphanie

Mme ADAM Marie-France a été élue secrétaire

Numéro de la délibération : 2026037
Objet de la délibération : Réhabilitation et extension du Pôle Enfance : avenants au marché de travaux

Monsieur le Maire indique que plusieurs avenants ont été proposés dans le cadre des travaux de réhabilitation et d'extension du Pôle Enfance :

- avenant n°2 au lot n°1 (VRD) – AVT Travaux Publics : modification des clôtures, parvis d'entrée et percement mur
  - montant initial de marché : 126 956.50 € HT
  - montant du présent avenant : 4 952.50 € HT
  - nouveau montant de marché : 131 909.00 € HT

- avenant n°2 au lot n°2 (gros œuvre) – CHANSON : reprise de l'enduit en façade Ouest
  - montant initial de marché : 245 130.00 € HT
  - montant du présent avenant : 5 695.42 € HT
  - nouveau montant de marché : 250 825.42 € HT

- avenant n°4 au lot n°11 (électricité) – LUSTRELEC : ajout de câblage et prises suite aux nouveaux aménagements prévus pour la cuisine
  - montant initial de marché : 105 000.00 € HT
  - montant de l'avenant n°2 : 1 617.86 € HT
  - montant de l'avenant n°3 : 588.03 € HT
  - montant du présent avenant : 515.44 € HT
  - nouveau montant de marché : 107 721.33 € HT

- avenant n°2 au lot n°10 (peinture) – Entreprise Tiriault : mise en peinture des dauphins fonte (avait été oubliés dans le marché)
  - montant initial de marché : 24 247.75 € HT
  - montant du présent avenant : 680.00 € HT
  - nouveau montant de marché : 24 927.75 € HT

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, accepte à l'unanimité ces propositions et autorise Monsieur le Maire à signer les avenants et l'ensemble des pièces s'y rapportant.

Pour copie conforme.
Le / la secrétaire de séance, Le Maire,

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le : 13/04/2026